

## Session 3: Demographic Dividend, Structural Change and Sustainable Development

**Thème** : L'avènement du dividende démographique en Côte d'Ivoire : Vers des schémas multiples ?

Auteurs : Fassassi Raïmi enseignant-chercheur à l'ENSEA

Koné Kassoum, assistant de recherche à l'ENSEA

M'Bahi Atte Agnissan Arsène, assistant de recherche à l'ENSEA

Le dividende démographique, considéré comme une hausse du ratio de soutien économique dans un contexte de diminution de la demande sociale et de hausse des investissements, est un objectif majeur de la politique de développement de nombreux pays en développement. Ceux-ci tentent de transmuter le poids démographique actuel en une opportunité importante de développement économique et social. Si l'ouverture de la fenêtre que constitue le dividende démographique est en effet attendue avec impatience par tous les pays en développement, certains ne le vivront pas. Et ceux qui le connaîtront l'expérimenteront certainement selon des modalités diverses. Ainsi, quelques pays passeront à côté de la grande opportunité d'accélération du développement que représente le phénomène. Des exemples édifiants tels que le cas de la Chine, de l'Inde et de bien d'autres pays d'Asie ainsi que d'autres régions du monde, montrent à quel point la population, autrefois un frein à leur développement économique peut contribuer à une trajectoire économique harmonieuse et devenir l'un des tout premiers moteurs de la croissance. L'esprit novateur et le dynamisme d'une jeunesse active et entreprenante sont porteurs d'espoir dans des économies africaines encore plombées par une structure démographique encore pesante dans un contexte marqué par un desserrement progressif des contraintes imposées par une pauvreté structurelle.

La Côte d'Ivoire, à l'instar des pays actuellement à croissance démographique rapide, tente de capter ce dividende démographique. La bonne santé actuelle de l'économie de la Côte d'Ivoire et les taux de croissance exceptionnellement élevés de la dernière décennie suscitent un certain espoir d'émergence de l'économie dans les prochaines décennies. Quel rôle la population joue-t-elle dans les transformations structurelles de l'économie ivoirienne ? L'économie ivoirienne révèle ses possibilités et dévoile dans le même temps ses faiblesses structurelles. Les répartitions inégales des fruits de la croissance favorisent en particulier des dynamiques différenciées entre les milieux de résidences, mais aussi les catégories socioéconomiques du pays. Les progrès économiques soutenus de ces dernières années ont en effet bénéficié de manière diverse aux différentes couches de la population qui connaissent des trajectoires spécifiques selon leurs capacités en termes de capital humain, de niveau de revenu, mais aussi de l'utilisation des méthodes de planification familiale, moteurs du dividende démographique.

La présente communication tente de capter quelques caractéristiques de la trajectoire de la dynamique économique et démographique de la population ivoirienne considérée sous le prisme

de sa composition sociodémographique. Elle part de quelques éléments de l'histoire démographique de la Côte d'Ivoire pour analyser la dynamique de la population et les modifications structurelles de l'économie ivoirienne depuis les années 1960 pour appréhender les évolutions au sein de quatre principaux groupes de populations distingués selon le milieu de résidence et le niveau de scolarité des chefs de ménage pour apprécier les conditions de l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique pour la Côte d'Ivoire. La communication se focalise sur deux dimensions fondamentales du dividende démographique : la modification de la structure par âge de la population et le mode de gestion de la fécondité qui y conduit pour les quatre groupes de populations identifiés.

Les données utilisées proviennent des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) de 1994 à 2012, des enquêtes MICS qui sont les principales enquêtes ménages organisées dans le pays au cours des dernières décennies. La situation la plus récente est captée par les données du projet PMA 2020 (Performance monitoring for accountability 2020) dont la qualité et l'actualité éclairent d'autant les progrès accomplis ces dernières années en matière de pratique contraceptive en Côte d'Ivoire.

#### I- L'émergence d'une politique de population en Côte d'Ivoire : un mouvement lent et empreint de contraintes diverses

L'avènement d'une politique de population en Côte d'Ivoire a été l'aboutissement d'un long processus, quelque peu mouvementé. Dès l'avènement de l'indépendance du pays en 1960, la position pro nataliste de la Côte d'Ivoire a été l'un des traits les plus marquants d'une stratégie de développement fondée sur l'ouverture économique. L'accroissement rapide de la population était perçu comme un gage d'un développement économique rapide au regard des besoins en main-d'œuvre du pays et des potentialités en matière agricole. Si la migration a été la réponse immédiate apportée aux besoins importants de main-d'œuvre agricole, l'accroissement naturel de la population devait prendre la relève à moyen et à long terme. Une densité d'environ 25 habitants au km<sup>2</sup> de l'époque laissait de la marge au regard de celle de l'Italie et surtout du Japon, cités par les autorités ivoiriennes comme des pays prospères de superficies équivalentes à celle de la Côte d'Ivoire, mais dont les populations étaient sans commune mesure avec celle du pays. L'attitude résolument tournée vers la procréation a été marquée par les positions officielles de la Côte d'Ivoire lors des opérations de collecte des Nations Unies sur la perception de la croissance démographique, organisées en Afrique et dans le monde avant les grandes conférences mondiales de population des années 1970 à 1990.

Les discours sur la population des dirigeants politiques de la Côte d'Ivoire indépendante étaient en effet clairement pro nataliste depuis l'indépendance jusque dans les années 1990. « *Loin de souffrir de surpopulation, la Côte d'Ivoire apparaît encore comme un pays insuffisamment peuplé* » affirmait le plan quinquennal 1976-1980 en son chapitre 12 (Ministère du plan, 1973). Si l'idée de la planification y est évoquée, c'est seulement pour un espacement des naissances en vue de « la recherche d'une croissance démographique plus consciente et plus harmonieuse au niveau de la famille et au niveau de la nation » (Ministère du plan, 1973 p49. La première étude

nationale prospective « Côte d'Ivoire 2000 » affichait clairement une telle option confortée par la position officielle de la Côte d'Ivoire lors des enquêtes successives des Nations-Unies sur la position des pays vis-à-vis des questions de population-développement. La Côte d'Ivoire y affichait, comme on l'a signalé tantôt, une position nettement nataliste. A la fin des années 1980, au moment où des difficultés économiques ont commencé à ébranler la paix sociale dans le pays, des prises de position internes à l'adoption d'une politique de population se sont faites plus pressantes. La création de l'Association Ivoirienne de Bien-être Familial (AIBEF) en 1979 a été l'un des tout premiers jalons dans l'émergence progressive de la PF en Côte d'Ivoire. L'organisation de différents séminaires sur la population et le développement et la prise de position de la société civile en faveur de la contraception sont quelques autres témoignages du changement opéré par la base, auquel le gouvernement a opposé de nombreux obstacles (Anoh, 2001). Au plan extérieur, les recommandations des bailleurs de fonds se sont faites plus pressantes en particulier avec la série de conférences internationales sur la population et le développement organisées à Bucarest en 1974 puis à Mexico en 1984 et à au Caire en 1994. Avant ces rencontres internationales, des conférences à l'échelle régionale telles que celle d'Accra en 1971 ont servi à préparer les esprits à la nécessité du contrôle des naissances. Il fallait en effet faire bouger les lignes face à la position intransigeante des pays en développement pour qui le développement se trouvait en amont des questions de populations. Pour ces pays, la réduction de la fécondité était donc une conséquence naturelle du développement économique et social qu'il fallait tout d'abord soutenir. Mais dans les années 1990, toutes les positions de ces pays convergeaient vers la nécessité de réduire la fécondité.

La brusquerie du changement de positions des pays en développement d'Afrique en matière de population pouvait questionner la sincérité des nouvelles positions néo-malthusiennes affichée désormais par la plupart des pays au lendemain de la CIPD. Beaucoup de pays ont adopté une politique de population contraints par la crise économique (Vimard, 2000). La Côte d'Ivoire n'a pas échappé à un revirement spectaculaire de position.

Au regard des circonstances et des évolutions ultérieures de la mise en place des instances de coordination des actions en faveur de la planification familiale en Côte d'Ivoire, on pourrait affirmer que le changement radical de position en faveur d'une politique de population a été fortement suggéré par les instances internationales et que le pays n'y a souscrit qu'un peu à contrecœur. En effet, l'offensive menée par le secteur privé pour introduire la PF en Côte d'Ivoire a connu une réaction vive des autorités au cours des années 1970. Cependant, à partir des années 1980, la crise économique et les conditionnalités des Programmes d'ajustement structurels ont eu finalement raison de la résistance ivoirienne à la planification familiale. En particulier, en 1991-1993, le programme de développement des ressources humaines (PDRH) du programme d'ajustement structurel suggérait clairement la nécessité du recours à une politique de population pour atteindre l'objectif de « *l'amélioration du niveau de vie et de bien-être de la population par une meilleure adéquation quantitative et qualitative entre l'offre et la demande en matière de santé, d'éducation et d'emploi* ». Le discours officiel, auparavant pro nataliste a connu une orientation d'abord nettement plus nuancée avant de prendre subitement une

direction néo-malthusienne. Dans la foulée, une politique de population a été élaborée en 1997. Cependant, différentes tergiversations, notamment l'instabilité des organes de coordination de la politique nationale de population, l'affirmation à la veille même de l'adoption de cette politique par les Nations Unies que la Côte d'Ivoire était satisfaite du niveau de sa fécondité et qu'elle comptait intervenir pour l'augmenter (Nations-Unies, 1996) permettent sérieusement de douter du caractère totalement volontaire de ce changement brusque de position. Au niveau de la population, la tendance pro nataliste a toujours été affichée. L'enfant est en général considéré comme un don du ciel. Ainsi, la Planification familiale, facteur important de déclenchement du dividende démographique, demeure assez timorée. Elle est parfois acceptée pour des raisons sanitaires et d'espacement des naissances plutôt que comme un instrument d'arrêt de la procréation même si des changements notables se font jour dans des groupes plus insérés dans l'économie moderne. Un décalage progressif s'opère entre ces groupes et le reste de la population.

## II- Les formes de gestion de la fécondité

De la politique menée depuis les années 1960 découle en partie la dynamique de la planification familiale actuelle en Côte d'Ivoire et de la fécondité dans le pays.

### ***D'une fécondité universellement élevée à une différenciation progressive dans le temps entre les milieux de résidence***

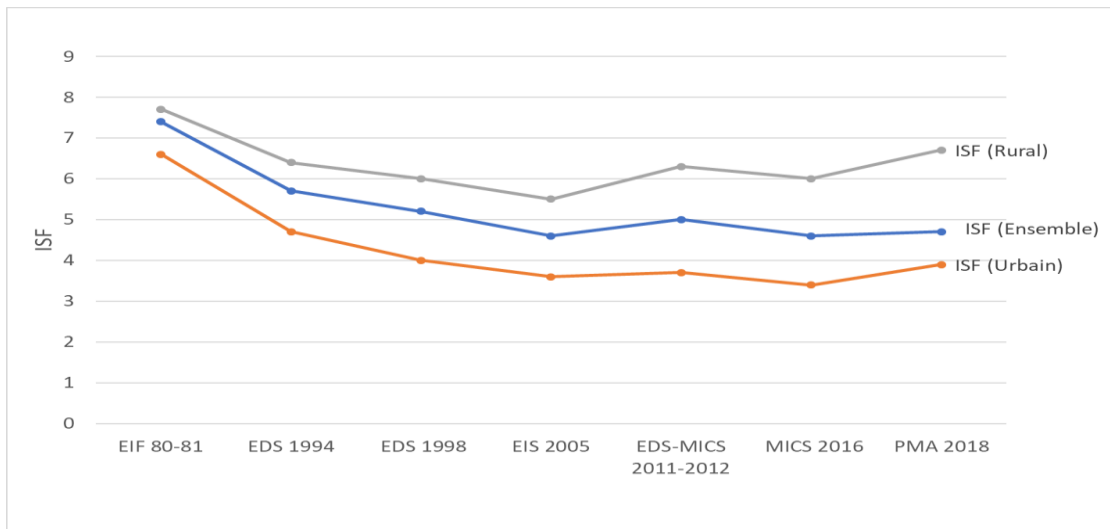
Trois facteurs déterminent la transition de la fécondité. Ce sont les trois conditions de Coale (Coale, 1956) : la prise de conscience individuelle découlant d'un choix conscient de la PF, la disponibilité de l'offre de planification et la réduction de la fécondité perçue comme avantageuse par les couples. S'il n'est pas aisé de déterminer exactement le moment de l'avènement de la première condition de Coale, en suivant l'histoire de la planification familiale en Côte d'Ivoire, on pourrait la situer au début des années 1980 tout au moins au sein des populations urbaines éduquées.

C'est à cette époque en effet que la fécondité, alors universellement élevée, a probablement commencé à baisser notamment dans le milieu urbain. L'Indice synthétique de fécondité (ISF) était alors situé à son niveau le plus élevé connu pour la Côte d'Ivoire : 7,4 enfants en moyenne par femme (7,7 en milieu rural et 6,6 en zone urbaine) (EIF, 1980-81).

L'avènement de la seconde condition de Coale s'est opéré au milieu de la décennie 1980 avec l'intensification de l'offre privée de PF et l'implication progressive de l'Etat dans l'approvisionnement en matière de contraception. L'appui de l'Etat ivoirien à l'AIBEF est alors passé de 2 millions de FCFA en 1984 à 640 millions de FCFA en 1985 (Anoh, 2001). La baisse de la fécondité s'est donc accélérée, touchant le milieu rural. La crise économique, conjuguée à l'action de la scolarisation notamment des femmes, leur insertion plus prononcée dans la vie économique moderne ainsi que les gains certes modestes, engrangés dans les droits reproductifs après la CIPD

en 1994, ont contribué progressivement à l'émergence de la planification et la baisse subséquente de la fécondité. Celle-ci s'est surtout manifestée par un décalage progressif de l'ISF entre le milieu rural et le milieu urbain (Graphique 1). Cet écart entre les deux milieux de résidence, de 1,1 enfant par femme en 1980-81, est passé actuellement à 2,6 enfants par femme dans un mouvement de baisse générale de la fécondité en Côte d'Ivoire.

Graphique 1 : Evolution de l'Indice synthétique de fécondité en Côte d'Ivoire de 1981 à 2018



Source : D'après EIF 80-81, EDS 1994, EDS 1998, EIS 2005, EDS-MICS 2011-2012 MICS 2006 et PMA 2018

Les mécanismes régissant le niveau de la fécondité et donc sa baisse ont été largement étudiés. Ces facteurs sont, comme on le sait, de deux types. Il s'agit d'une part des facteurs socioéconomiques ancrés dans la culture des peuples et le contexte économique dans lequel les hommes et les femmes vivent et d'autre part, des facteurs comportementaux et biologiques. Ces derniers, les déterminants proches de la fécondité, agissent eux directement sur la fécondité. La transition de la fécondité s'opère par l'intermédiaire de ces derniers facteurs que l'on peut classer en trois grandes catégories (Davis et Blake, 1956) :

- Les facteurs d'exposition au risque de procréer : le modèle de nuptialité ;
- Les facteurs de contrôle des naissances : la contraception et l'avortement provoqué ;
- Les facteurs naturels de contrôle de naissance : l'aménorrhée post-partum (période d'infertilité après une naissance), la fréquence des rapports sexuels, la stérilité, la mortalité intra-utérine (avortement spontané et mortinatalité), la durée de la période féconde.

Bongaarts a proposé une méthode d'estimation des effets inhibiteurs de la fécondité, associés à ces facteurs. Son modèle, amélioré par J. Stover (1998) est utilisé pour apprécier le poids de ces déterminants proches de la fécondité dans le niveau actuel de la fécondité en Côte d'Ivoire. Le modèle de nuptialité a été remplacé par la structure de l'activité sexuelle captée par la proportion

des femmes sexuellement actives parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans. Ces dernières sont celles qui ont déclaré avoir eu au moins un rapport sexuel au cours des 30 derniers jours avant l'enquête.

Il ressort de l'application du modèle de Bongaarts modifié, qu'en 2018, les facteurs inhibiteurs de la fécondité les plus importants sont la proportion des femmes sexuellement actives ( $C_x=0,65$ ) et l'indice de l'insusceptibilité post-partum ( $C_i=0,65$ ). La contraception ne vient qu'en troisième position avec une valeur  $C_u= 0,71$ , donc un effet inhibiteur de  $1-C_u=0,29$  (Tableau 2).

Tableau 1 : Niveau des effets d'inhibition de la fécondité globale

Déterminants proches de la fécondité	Notation	Niveau	Effet inhibiteur
Proportion des femmes de 15-49 ans sexuellement actives	$C_x$	0,65	0,35
Insusceptibilité post-partum	$C_i$	0,65	0,35
Infécondité	$C_f$	0,99	0,01
Contraception	$C_u$	0,71	0,29
Avortement	$C_a$	0,99	0,01

Source : A partir des données PMA2020

Le taux d'avortement varie en Côte d'Ivoire entre 36,9 pour mille selon les déclarations des femmes de 15-49 ans interrogées lors de l'enquête PMA2020 et 50,0 pour mille selon les déclarations de leurs confidentes (PMA, 2018). Bien que ces niveaux de l'avortement provoqué soient relativement élevés, l'effet sur la réduction de la fécondité globale est assez marginal (Tableau 1).

### ***Des pratiques contraceptives marquées par une structure « fragile » de la demande***

La pratique contraceptive est marquée en Côte d'Ivoire par des niveaux de contraception relativement faibles et une structure de la demande de PF qui en montre la fragilité dans un contexte où les besoins non satisfaits en PF sont paradoxalement importants.

En effet, la série des enquêtes internationales sur la démographie et la santé (EDS) complétée par celle des enquêtes par grappe à indicateurs multiples (MICS) et, plus récemment, par les enquêtes du projet PMA<sup>1</sup>, fournissent des données de qualité sur la nature et l'intensité de la pratique contraceptive en Côte d'Ivoire.

<sup>1</sup> PMA est une série d'enquêtes innovantes financée par la fondation Bill et Melinda Gates qui fournit dans 13 pays en développement depuis 2013, des données de qualité pour mesurer les niveaux de pratique contraceptive dans ces pays et favoriser la prise de décision basée sur des évidences.

Tableau 2 : Taux de prévalence contraceptive de l'ensemble des femmes et des femmes en union selon différentes enquêtes de 1994 à 2018 (en %)

Type d'enquête et année de réalisation	Ensemble des femmes						Femmes en union					
	EDS 1994	EDS 1998	MICS 2006	EDS-MICS 2011	MICS 2016	PMA 2018	EDS 1994	EDS 1998	MICS 2006	EDS-MICS 2011	MICS 2016	PMA 2018
Toute méthode	16,1	20,7	20,1	19,8	17	25,0	11,4	15,5	12,9	18,2	15,5	23,3
Toute méthode moderne	5,7	9,8	14,2	13,9	14,7	20,9	4,3	7,3	8,0	12,5	14,3	19,6
Méthodes longue durée	0,6	0,5	0,0	0,3	1,5	2,7	0,7	0,5	0,3	0,4	1,5	3,2

Source : d'après EDS 94, EDS 98, MICS 2006, EDS-MICS 2011, MICS 2016 et PMA 2018

Dans l'ensemble du pays, la pratique contraceptive reste assez modeste depuis son introduction et malgré les multiples efforts pour son intensification depuis les années 1990. Un autre paradoxe est que la demande de PF moderne n'émane pas prioritairement des femmes en union qui pourraient être désireuses de limiter efficacement leurs naissances. En 1994, seules 4,3% des femmes en union utilisaient une méthode moderne de PF. Cette proportion est restée très longtemps assez marginale et n'a connu une inflexion significative que tout récemment vers les années 2015. On peut deviner alors que l'impact de la PF reste limité sur la fécondité de ces femmes qui sont les plus soumises au risque de procréer. On notera tout particulièrement la faiblesse de l'utilisation des méthodes de longue durée d'action qui assurent généralement une efficacité plus grande de la pratique. En 2018, seules 3,2% des femmes en union utilisaient le DIU, les implants ou ont opté pour une méthode permanente de PF. Les performances ne sont pas nettement meilleures pour l'ensemble des femmes, mais la pratique contraceptive systématiquement plus élevée dans l'ensemble que dans la population des femmes en union indique l'orientation que les femmes ont réservé à la PF en Côte d'Ivoire. Chez les femmes en union, La PF sert essentiellement à des buts sanitaires d'espacement des naissances. Elles sont en effet 21,8% d'entre elles qui le déclarent contre 4,6% de femmes en union qui tentent de limiter les naissances par la contraception (INS et al, 2018).

Par contre, pour les femmes sexuellement actives<sup>2</sup> qui ne sont pas en union, l'EDS a toujours rapporté des pratiques contraceptives conséquentes : 49,1% déjà en 1994 pour l'ensemble des méthodes et 39,4% en 2011. Il est probable que pour ces femmes, la contraception serve d'abord à empêcher la survenue d'une naissance hors mariage. L'utilisation relativement importante de la contraception s'arrête lorsque les conditions matrimoniales de la femme changent et qu'elle entre en union (Vimard et Fassassi, 1998 ; Fassassi, 2007).

<sup>2</sup> Pour les enquêtes EDS, sont sexuellement actives les femmes qui ont eu au moins un rapport sexuel au cours des 4 dernières semaines avant l'EDS

Les besoins non satisfaits en matière de PF sont à des niveaux élevés au niveau des femmes en union (26,5%) tout comme pour l'ensemble des femmes (21,5%) (PMA, 2018). Ainsi, la demande totale de PF en Côte d'Ivoire est respectivement de 49,8% pour les femmes en union et 46,4% pour l'ensemble des femmes. Au regard de l'évolution récente de la pratique contraceptive globale et au niveau des femmes en union, et en tenant compte du niveau de la demande de PF, on peut s'attendre à une accélération de la pratique contraceptive en Côte d'Ivoire dans les prochaines années. Il faudrait toutefois que les besoins non satisfaits de planification familiale soient conséquemment adressés à travers une amélioration quantitative et qualitative de l'offre de PF.

Quelles sont les conséquences de cette évolution d'ensemble sur le dividende démographique en Côte d'Ivoire ?

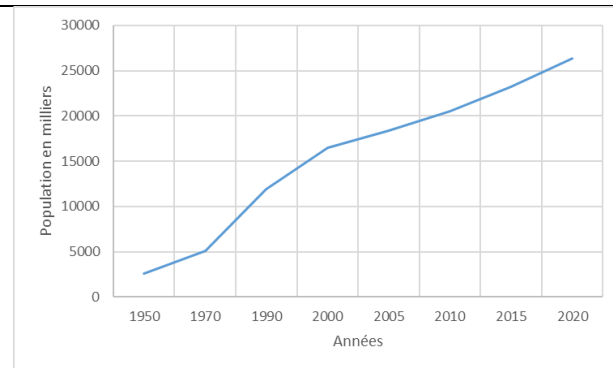
### III- L'évolution de la population et de sa structure par âge en Côte d'Ivoire

La dynamique de la population a été assez vigoureuse en Côte d'Ivoire depuis la veille des indépendances. L'effectif de la population s'est fortement accru à partir des années 1970 sous les effets conjugués d'une croissance naturelle forte et d'une immigration étrangère importante. On ne notera un début de ralentissement des effectifs de la population qu'au milieu des années 1980, puis de façon plus notable, à partir de l'année 2000. Le premier infléchissement correspond au moment du changement de position de l'Etat sur les questions de population-développement et le second se situe dans les années où la crise économique s'est doublée d'une crise socio politique alors inédite dans le pays. Les difficultés de la transition épidémiologiques ainsi que l'expansion de la scolarisation et les avancées, même modeste, en matière de droits reproductifs, ont certainement concouru à cette évolution.

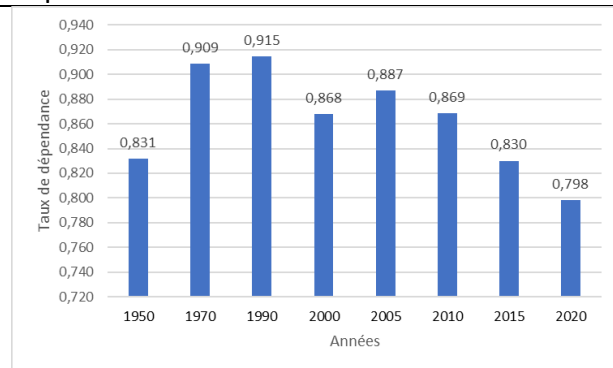
Dans le même temps, on assiste à une modification sensible des structures par âge de la population, qui marque le début de la course vers des gains en matière de dividende démographique (Graphiques 2a et 2b). Cette ouverture se fait-elle de la même manière dans tous les groupes sociaux et sinon, quelle en est l'ampleur dans les différentes catégories ?



Graphique 2a : Evolution de la population ivoirienne entre 1950 et 2020



Graphique 2b : Evolution du taux de dépendance entre 1950 et 2020



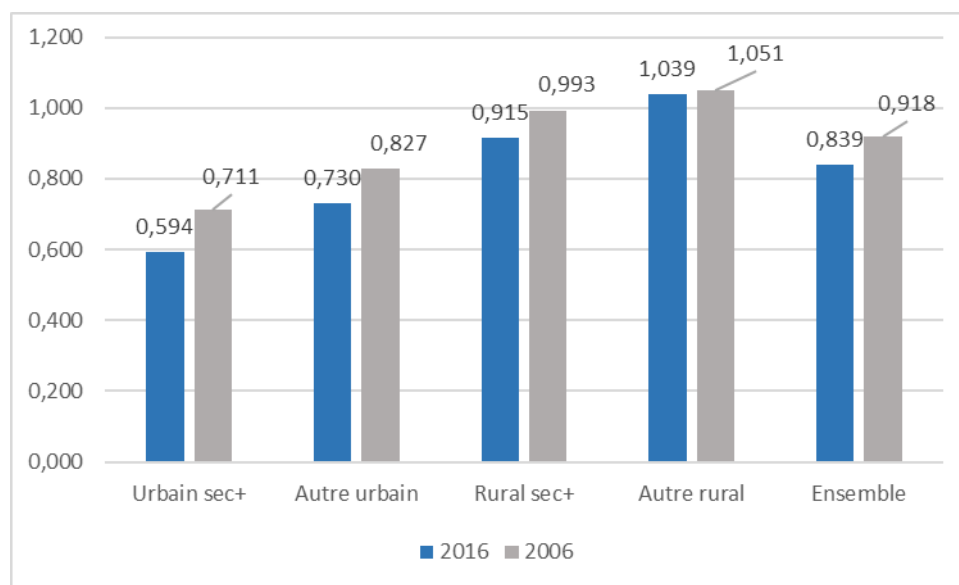
Source : Données du World population prospects, 2019

Comme le milieu de résidence et le niveau de scolarité de la population sont généralement les deux facteurs les plus importants dans la baisse de la fécondité dans de nombreux contextes, ces deux facteurs ont été associés pour distinguer quatre groupes de population. Le groupe 1 est constitué des membres des ménages des chefs résidant dans le milieu urbain et ayant un niveau de scolarité au moins égal au secondaire (Urbain sec+). Le deuxième groupe comprend les membres des ménages des chefs résidant dans le milieu urbain, mais ayant le niveau primaire ou n'ayant jamais été scolarisé (Autre urbain). Le groupe 3 est celui des membres des ménages dirigés par des chefs du milieu rural ayant un niveau de scolarité secondaire ou supérieur (Rural sec+). La dernière catégorie de personnes est constituée des membres des ménages de chefs du milieu rural qui n'ont pas été scolarisés ou qui ont le niveau primaire (Autre rural). L'idée est d'analyser l'évolution dans le temps du taux de dépendance obtenu dans ces quatre types de ménage. Les données de la MICS ont été utilisées à cette fin. La MICS propose en effet la série de données la plus récente permettant de capter cette structure par âge sur une dizaine d'années, entre 2006 et 2016.

Le taux de dépendance donne le nombre de dépendants que doit supporter un actif dans une économie donnée. Les dépendants sont les personnes des tranches d'âges 0-14 ans et 65 ans et plus. Ces personnes sont censées bénéficier de la solidarité des personnes actives qui doivent leur transférer des ressources nécessaires à leur existence. Le poids constitué par cette solidarité détermine l'efficacité d'une économie à mobiliser l'épargne intérieure et soutenir l'investissement. Dans le groupe 4 des ruraux dont le ménage est dirigé par une personne peu ou pas scolarisée, un actif doit supporter théoriquement plus d'une personne. Cette situation est restée quasiment stable dans le temps (Graphique 3). Le groupe 3 est également soumis à une forte pression de l'environnement familial : un actif doit y supporter quasiment une personne dépendante. On note toutefois dans ce groupe une baisse significative de cette pression. C'est dans le premier groupe que cette pression est la moindre. Déjà en 2006, la pression exercée sur un actif était relativement faible (0,711 non actif soutenu par un actif). En 2016, cette pression s'est encore relâchée, passant à 0,594 personnes environ à soutenir par actif. On notera que dans tous les groupes, la pression du taux de dépendance se desserre progressivement avec le temps.

Les conditions démographiques du dividende démographique sont ainsi en marche même si elles sont encore timides dans le milieu rural notamment parmi les personnes dont les chefs de ménage sont les moins scolarisés.

Graphique 3 : Evolution des taux de dépendance dans les quatre types de ménages identifiés, entre 2006 et 2016 (en %)



Source : D'après MICS 2006 et 2016

#### IV- La progression vers le dividende démographique en Côte d'Ivoire

La méthodologie des transferts intergénérationnels permet de déterminer le profil de revenu et de consommation d'une part, le niveau de la solidarité intergénérationnelle de l'autre. Il est alors possible d'en déduire les particularités du pays ainsi que ses chances de profiter de la fenêtre d'opportunité que constitue le dividende démographique.

L'approche de la National Transfer Account (NTA), met l'accent sur le changement des structures par âge, dans une « économie ordinaire »<sup>3</sup>, comme l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Le principe de la solidarité familiale dans le cycle de vie des « individus » détermine le cycle économique qui s'appuie sur la nécessité de soutenir la consommation des acteurs dont les capacités productives ne permettent pas de combler leurs besoins de consommation. Cette approche rappelle encore une fois que l'individu économique est en fait une personne éthique et solidaire.

<sup>3</sup> Nous qualifions d'« économie ordinaire » une économie qui n'est pas plombée par des goulots importants tel que par exemple la mal gouvernance, et en particulier un niveau endémique de corruption, qui en limite drastiquement les performances.

Les mécanismes économiques et sociaux en place dans la société se mettent en branle de manière à ce que le surplus économique des uns soit consacré à la consommation de tous et à l'investissement (Nations Unies, 2013).

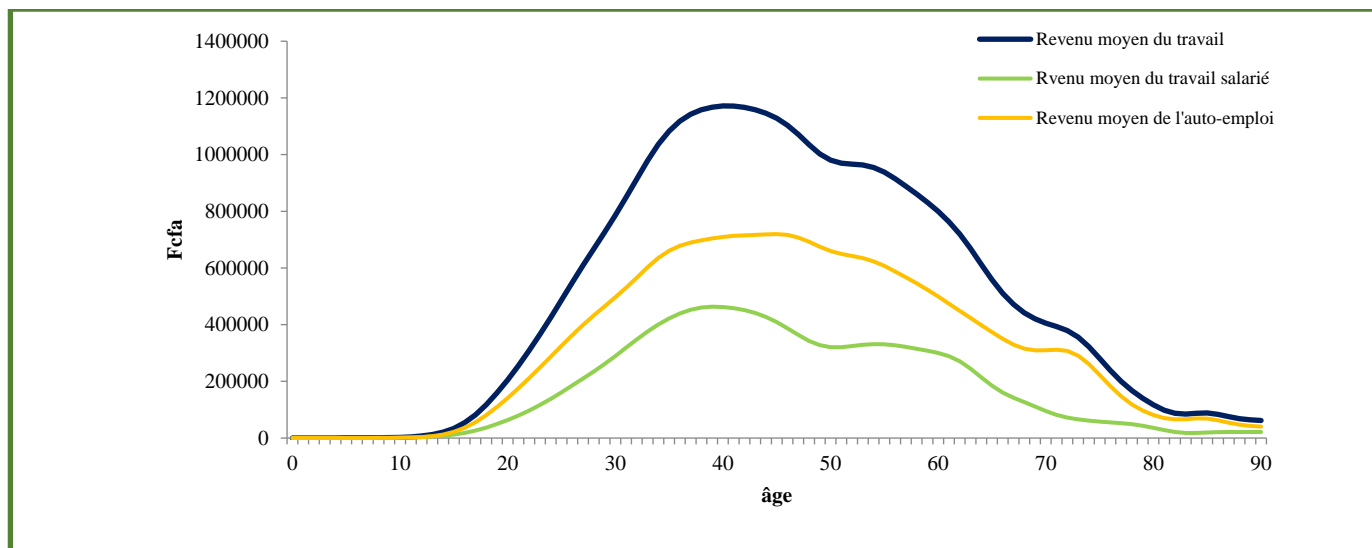
La méthode NTA qui met en œuvre cette approche de réallocation fondée sur les transferts (privés et publics) ainsi que les actifs détenus, permet de mettre en exergue les principales caractéristiques de la trajectoire des pays vers le dividende démographique.

L'exercice a été mené pour la Côte d'Ivoire par l'Office National de la Population (ONP) pour 2014. Ce profil n'a pas fondamentalement changé depuis.

De toutes les composantes du revenu disponible (revenu du travail, revenu du patrimoine, revenu du capital et transferts reçus), l'approche met l'accent sur le revenu du travail de manière à mettre en exergue l'effet de la structure par âge et les performances économiques du moment dans l'équation comptable du NTA<sup>4</sup>.

L'analyse du revenu moyen du travail calculé par âge est particulièrement instructive pour la Côte d'Ivoire. Trois points principaux émergent : l'étalement dans le temps de la période où le revenu s'acquiert, la faiblesse des revenus issus du travail et enfin leur structure.

Graphique 4 : Profil moyen du revenu



Source : ONP, calculs NTA, CREG-CREFAT

<sup>4</sup> L'équation comptable du NTA est la suivante :  $C(a) - YL(a) = T+(a) - T-(a) + YA(a) - S(a)$  en notant : (a) l'âge, (C) la consommation, (YL) le revenu du travail, (T-) les transferts versés, (T+) les transferts reçus, public et privés, (YA) le revenu du capital et (S) l'épargne.

Le revenu s'acquiert très tôt parfois dès l'âge de 10 ans et les personnes âgées ne s'arrêtent quasiment pas de travailler tout au long de leur vie puisqu'à 90 ans, ces flux sont toujours générés. A ces âges extrêmes, le niveau du revenu moyen est certes assez faible, mais il n'est pas nul.

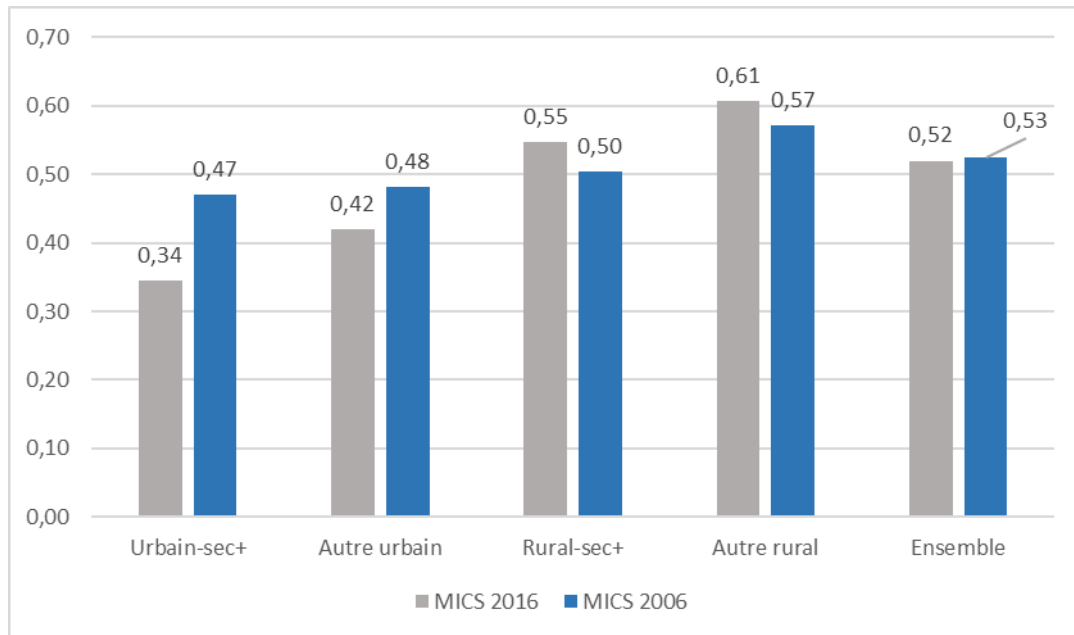
Le second point à relever est la faiblesse des revenus générés dans leur ensemble. Le revenu moyen le plus élevé était de 1 069 328 FCFA pour le groupe d'âge 30-49 ans. Ce montant annuel correspond à 89 111 FCFA par mois (ONP, 2016), un chiffre nettement inférieur au seuil de pauvreté fixé à 269 075 FCFA de consommation par an. Rappelons que le niveau de pauvreté s'établissait à 46,3% en 2015 (INS, 2015). Le revenu du travail étant la principale composante du revenu disponible, ce niveau de revenu interpelle.

La structure de ces revenus interpelle enfin. Elle consacre la prédominance du revenu provenant de l'auto emploi sur celui du travail salarié (Graphique 4). L'essentiel du revenu est issu du secteur informel qui renferme la quasi-totalité des personnes en emploi (91,8 % des emplois). Ceci constitue une fragilité de l'économie à corriger pour assurer une assise solide à l'ensemble de l'économie (INS, 2015).

Si on reconsidérerait quelque peu les âges habituellement décrits comme les âges de dépendance économique, le poids économique des personnes réellement dépendantes se ferait plus supportable (Graphique 5). Les enfants âgés de 0 à 10 ans puis les personnes de plus de 70 ans sont ici considérés comme les vrais dépendants tandis que les personnes de 11 à 69 ans constitueraient la frange productive de l'économie. Ce schéma n'est juste présenté qu'à titre indicatif même si elle traduit davantage la situation réelle du pays. Le poids démographique des personnes dépendantes demeure excessif. Cependant, ce graphique renvoie aux observations déjà faites précédemment : les taux de dépendances restent pesants et la transition des structures par âges ouvre les fenêtres d'opportunité du dividende démographique.

Bien évidemment, les flux de solidarités intergénérationnels ne circulent pas seulement au sein des ménages ni même entre les ménages appartenant au même groupe. Cependant, la contribution de la modification de la structure par âge au sein d'un groupe, est importante à mettre en exergue. En effet, les progrès globaux peuvent dissimuler des situations particulières intéressantes à appréhender.

Graphique 5 : Evolution des taux de dépendance dans les quatre types de ménages identifiés, entre 2006 et 2016 en redéfinissant le taux de dépendance (en %)



Source : D'après MICS 2006 et MICS 2016

#### V- Les transformations structurelles de l'économie ivoirienne

Les performances de l'économie ivoirienne sont significatives depuis l'indépendance du pays, mais les réalisations restent quelque peu mitigées. Les orientations économiques ont été clairement définies très tôt à travers des plans quinquennaux de développement économique et social faisant de la Côte d'Ivoire un pays libéral à économie planifiée avec une forte implication de l'Etat dans la vie économique. Le choix opéré est celui d'une économie ouverte sur l'extérieur avec un pari pris sur le développement agricole. Ce choix a donné d'excellents résultats du moins dans les premières années de l'indépendance. En 1975, les réalisations économiques étaient déjà édifiantes. Les taux de croissances de l'économie étaient de plus de 7% en moyenne l'an faisant dire aux observateurs que le pays connaissait un miracle économique. La décennie 1960-1970 a été une phase de démarrage de l'économie ivoirienne. Elle a été marquée par une réussite exceptionnelle qui devait permettre de poursuivre la transformation en profondeur du système productif et de la société ivoirienne pour la mise en place des bases d'une croissance équilibrée et irréversible devant permettre au pays d'accéder au statut de pays émergent à l'horizon 2000.

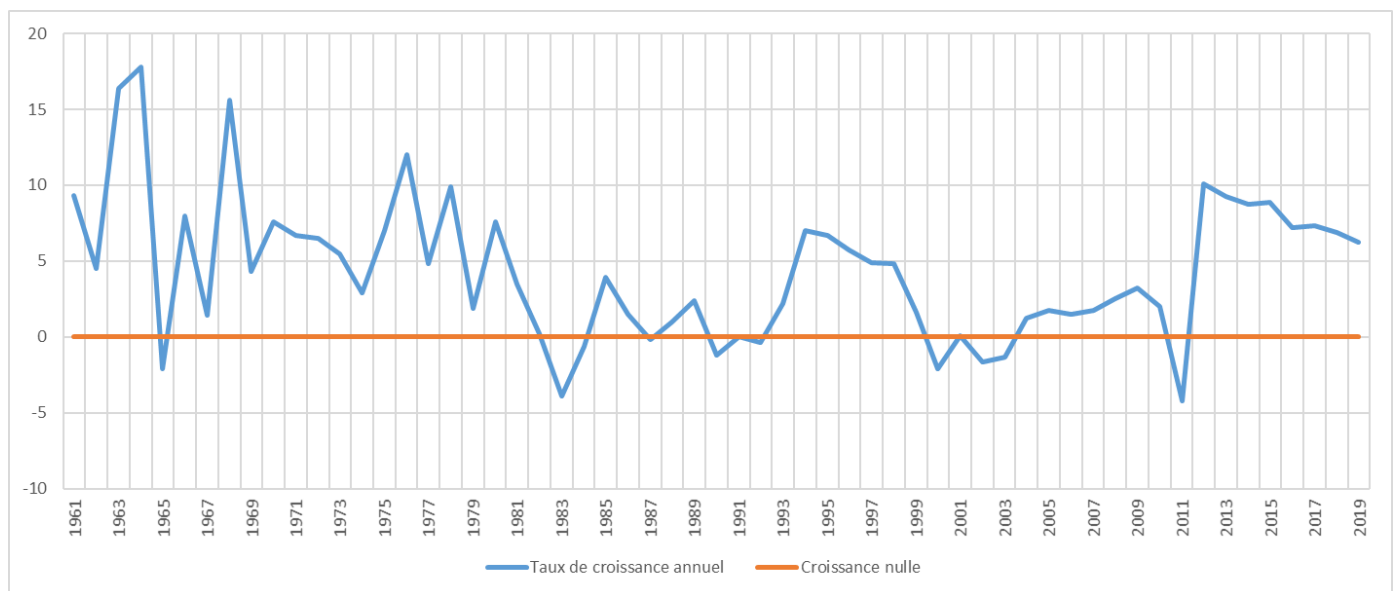
La décennie 1970-1980 a été marquée par l'accent mis sur 7 grandes mutations :

- L'agriculture, moteur de l'économie qui doit être modernisée en la tournant davantage vers la mécanisation ;
- La mise en place d'une politique industrielle plus vigoureuse devant assurer la diversification des offres nationales notamment la dynamisation des industries naissantes et l'accent mis sur industries exportatrices ;

- L'ivoirisation perçue comme une nécessité politique et économique ;
- L'éducation qui doit être réformée pour mieux s'adapter aux exigences locales ;
- L'administration qui devait être modernisée et réorganisée pour une meilleure efficacité ;
- L'aménagement du territoire pour un développement mieux partagé ;
- La personnalité culturelle ivoirienne qui doit être renforcée.

Ces dispositions ont finalement été bouleversées par une crise économique née du changement du contexte international et de l'essoufflement du modèle de l'agriculture extensive. La crise économique persistante verra s'accroître le rôle des institutions de Bretton Woods dans l'économie ivoirienne et les conséquences sur les choix démographiques présentés plus haut. Les décennies 1990 et 2000 ont été des périodes de contestations sociopolitiques et ont été comme perdues pour le développement économique. Après 2010, une certaine accalmie s'est instaurée dans le pays qui a permis de renouer avec la croissance donnant toutes les possibilités de l'économie ivoirienne lorsque l'environnement politique et social est favorable (Graphique 6).

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance annuel moyen du PIB depuis 1961 (en %)



Sources : Comptabilité nationale de Côte d'Ivoire

La représentation graphique des taux de croissance annuels moyens entre 1961 et 2019 montre l'une des principales caractéristiques de l'économie restée très sensible aux chocs. Ce qui traduit la forte vulnérabilité de l'économie qui repose encore sur quelques produits du secteur primaire. Ces vulnérabilités sont tantôt d'origine externe, mais depuis quelques décennies ce sont surtout les menaces d'origines internes qui pèsent sur l'économie du pays.

## VI- La dynamique de la scolarisation en Côte d'Ivoire

La scolarisation est une force motrice importante de la dynamique du capital humain et de l'amélioration de la productivité. Elle constitue aussi un facteur central de l'émancipation des femmes et contribue ainsi à l'avancée des droits reproductifs. Nous jetterons un regard sur son évolution dans le temps en Côte d'Ivoire.

Du point de vue quantitatif, on notera que la scolarisation a été remarquable en Côte d'Ivoire depuis les années 1960. En se limitant aux effectifs d'élèves dans l'enseignement primaire, les chiffres de la scolarisation ont varié de 200 046 enfants scolarisés dans le primaire en 1959 à 4 101 430 en 2020 soit une multiplication par 21 en 60 ans. La progression de cet affectif a connu globalement 4 phases. La première période est une période d'accélération très rapide. Elle s'étend entre 1959 et 1980. C'est la période du miracle économique ivoirien. La réussite sociale passe d'abord par l'école et les effectifs, poussés également par une politique volontariste de l'Etat, ont connu sur la période un taux d'accroissement annuel moyen de 7,2 %. De 1980 à 2000, ce taux a varié entre 3,2 % et 3,7 %. Le taux de croissance s'est ensuite quelque accéléré, passant à 4,5% l'an en moyenne. L'indice de parité entre les sexes montre une disparité en faveur des garçons durant toute la période allant de 1959 à 2001. On observait dans l'ensemble moins de 3 filles pour 4 garçons scolarisés. En 2020, on observe que le rattrapage des filles en matière de scolarisation dans le primaire est en cours. L'indice de parité entre les sexes s'établit en 2019 à 0,935 soit près de 94 filles pour 100 garçons scolarisés dans le primaire. Le nombre moyen d'élèves par classe est de 43 actuellement.

Au niveau de l'enseignement secondaire, on retrouve 1 020 515 filles pour 1 244 454 garçons soit un taux de parité entre les sexes de 0,82. En 2016, ce taux n'était que 0,70 (MENETFP, 2020).

La scolarisation est ainsi en progression continue et le retard des filles en matière de scolarisation s'estompe peu à peu.

## VII- Les perspectives du dividende démographique en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire comme la plupart des pays actuellement à fécondité élevée, a décidé de profiter des opportunités offertes par cette population pour engranger des bénéfices liés au dividende démographique. Le processus de la transition de la fécondité est en cours dans le pays, mais selon des modalités différentes selon le milieu de résidence et le niveau de scolarité de la population.

L'histoire économique et démographique du pays révèle la position au départ pro nataliste de la Côte d'Ivoire. Cette position qui s'alignait sur celle générale des pays africains, soutenait la prépondérance de l'économie et du développement sur la maîtrise de la croissance démographique qui devait naturellement se résorber avec l'enrichissement des pays. La prise de conscience des populations les plus scolarisées, les actions multiples de la société civile dans les années 1970 et 1980 ont progressivement érodé les actions de l'Etat dont la position est restée longtemps inflexible sur la question. Ces plaidoyers, conjugués à la crise économique, mais aussi

aux exigences des institutions de Breton Woods ont finalement provoqué un changement de position de la Côte d'Ivoire vis-à-vis des questions de population. A partir des années 1997, avec l'adoption d'une politique de population, le pays s'est résolument engagé dans l'appui à la planification familiale. Ce changement de position de l'état était en résonance avec la baisse de la fécondité qui a commencé à s'observer dans le milieu urbain scolarisé. L'écart a commencé à se creuser progressivement entre le niveau de l'ISF des deux milieux de résidence.

La pratique contraceptive différentielle entre différentes catégories de la population ivoirienne a favorisé un début de modification des structures par âge dans la population selon des modalités différentes. En milieu urbain, notamment dans les ménages dirigés par des chefs de niveau de scolarité élevé, le poids démographique des dépendants se fait moins pesant que dans d'autres catégories. Ce mouvement est encore très peu perceptible dans les ménages ruraux dirigés par des chefs de faible niveau de scolarité primaire ou sans niveau. Deux dynamiques se côtoient dont il faut prendre conscience et qu'il convient de suivre dans le temps afin de mettre en place les politiques appropriées en termes d'aménagement du territoire, mais aussi de politique de développement du capital humain pour ne pas manquer l'opportunité qu'offre l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique en Côte d'Ivoire.

Des défis restent à lever. Il s'agit tout d'abord de l'absolue nécessité de diversifier l'économie notamment mener des politiques pour augmenter le revenu du travail actuellement à un niveau très faible. Procéder à une formalisation plus soutenue de l'économie nationale en favorisant l'emploi des jeunes et l'innovation. Les besoins non satisfaits en matière de PF interpellent également et signalent l'urgence d'une amélioration de l'offre de PF tant dans le milieu rural que dans la sphère urbaine.



## Bibliographie

- Anoh A., 2001, Emergence de la planification familiale en Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat, Université de Paris X
- Coale A., 1973 « The demographic transition reconsidered », International Population Conference, Liège, 1973, UIESP, vol 1, 53-72
- Bongaarts J., 1978 A framework for analyzing the proximate determinants of fertility; *Population and Development Review*, Mar 1978 Vol 4 N°1 pp 105-132
- Dramani L., 2015 Economie générationnelle et dividende démographique : Eléments de diagnostic au Sénégal, L'Harmattan, Tome 1
- Fassassi R., 2007.- « Pauvreté humaine et fécondité: concept et relation avec les comportements procréateurs en Côte d'Ivoire », in Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du sud, Adjamagbo (A.), Msellati (P.) et Vimard (P.) (dir.), Academia Bruylant, LPED, Louvain-La-Neuve, 2007 : 469-495.
- Guengant, J-P., Kamara Y. 2011 : *Comment bénéficier du dividende démographique ? La démographie au centre des trajectoires de développement*, AFD, Paris
- INS, 2015 Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire, INS, Abidjan, 2015
- Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire (INS-Côte d'Ivoire), Direction de Coordination du Programme National de Santé de la Mère et de l'Enfant (DC-PNSME), and The Bill & Melinda Gates Institute for Population and Reproductive Health at The Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health. 2018 Performance Monitoring and Accountability 2020 (PMA2020) Survey Round 2, PMA2018/Cote d'Ivoire-R2 Snapshot of Indicators. 2018. Abidjan, Cote d'Ivoire and Baltimore, Maryland, USA.
- MENETFP, 2020 Statistiques scolaire de poche, 2019-2020, Abidjan, 2020
- Ministère délégué auprès du premier ministre chargé du plan et du développement industriel, 1997, Déclaration de politique nationale de population, Abidjan, 40 p.
- Ministère du Plan, 1973 Résumé du Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1976-1980, République de Côte d'Ivoire
- Nations Unies, 1989 Trends in population policy, Population studies n°114, New York
- ONP, CREFAT, 2016 Le profil du dividende démographique en Côte d'Ivoire en 2014, ONP, CREFAT, UNFPA, Banque Mondiale
- PMA, 2018 PMA2020-Cote d'Ivoire-AbortionModule\_Brief-FR-v2-2020-05-13\_0

[Site][https://www.pmadata.org/sites/default/files/data\\_product\\_results/PMA2020-Cote%20d%E2%80%99Ivoire-AbortionModule\\_Brief-FR-v2-2020-05-13\\_0.pdf](https://www.pmadata.org/sites/default/files/data_product_results/PMA2020-Cote%20d%E2%80%99Ivoire-AbortionModule_Brief-FR-v2-2020-05-13_0.pdf)

Stover J.,1998            Revising the proximate determinants of fertility framework ; What have we learned in the past 20 years ?, *Studies in family planning*, Sep 1998 Vol 29 N°3 pp 255-267

Vimard P, 2000            « Vers une nouvelle conception des relations population-développement sur le continent africain », in Vimard P., Zanou B., (éds), *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*. Collection Populations. L'Harmattan, Paris, pp. 297-302.

Vimard P., Fassassi R, 1998    « Vers deux modèles de transition de la fécondité en Afrique Subsaharienne »?, communication aux 3è journées scientifiques du réseau démographique de l'AUPEL-UREF « les transitions démographiques des pays du sud », Rabat, 9-12 décembre 1998, 17p

United Nations, 1996,    Family Planning, Health and family well-being, Proceedings of the united nations Expert Group Meeting on Family Planning, Health and Family Well-Being, Bangalore, India, 20-30 October 1992, 458p.

United Nations, 1996, Global Population Policy, database 1995, New York